

PUBLIE LE

10 DEC. 2013

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 À 18 HEURES 30

**N° 5 - 175 / 2013 : BUDGET GÉNÉRAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS POUR L'EXERCICE 2013**

L'An Deux Mille Treize, le 3 décembre 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 décembre 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 35

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2013

N° 5 - 175 / 2013 : BUDGET GÉNÉRAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS POUR L'EXERCICE 2013

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Lors du vote du budget primitif 2013, vous avez prévu, au budget général, le versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe transports urbains.

Le versement d'une subvention a pour but de permettre à ce budget annexe de supporter les charges d'entretien et de fonctionnement courant liées à l'extension du réseau des transports urbains mise en œuvre depuis septembre 2006 et du programme de renouvellement de bus que vous avez décidés.

Compte tenu de l'augmentation des charges de fonctionnement liées à l'accroissement du nombre de kilomètres réalisés par le réseau des transports urbains, ainsi que de la baisse sensible des recettes commerciales en 2013 en lien avec la nouvelle tarification nettement plus favorable à l'usager (paiement à l'unité et non plus à la durée d'abonnement, tarification jeunes inférieure au coût annuel d'abonnement scolaire), et malgré la légère progression des recettes fiscales (versement transport), il est nécessaire de fixer la subvention pouvant être versée à ce budget annexe en 2013 au montant de 987 000 euros.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 12 novembre 2013,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DECIDE, compte tenu de l'augmentation des charges de fonctionnement liées à l'accroissement du nombre de kilomètres réalisés par le réseau des transports urbains et des investissements engagés pour moderniser le réseau, que la subvention de 987 000 €, prévue au budget 2013 (budget général), sera versée au budget annexe transports urbains pour assurer son équilibre.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 décembre 2013,

Le Président,

